



**PLAN DÉCENNAL DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE CONTINENTAL POUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ
(YPS) 2020-2029¹**

S/N	ACTIVITÉS CLÉS	OBJECTIFS D'ICI À 2024	OBJECTIFS D'ICI À 2029	ENTITÉ PRINCIPALE DE PILOTAGE	REMARQUES
Résultat 1- Participation: Les jeunes participent également aux processus décisionnels et à la mise en œuvre des interventions de paix et de sécurité aux niveaux national, régional et continental.					
1.	Popularisation et plaidoyer pour l'appropriation et la mise en œuvre d'un cadre continental sur le YPS aux niveaux national et régional	*40 % de plaidoyer du YPS fait par les États membres, les CER/MR et les parties prenantes concernées	* 70 % de sensibilisation dans tous les États membres, les CER/MR et les parties prenantes concerné	<ul style="list-style-type: none"> • CAU • CER/MR • États membres • Jeunes 	La CUA doit collaborer avec les CER/MR concernés et les États membres pour accueillir des campagnes de sensibilisation régionales et, le cas échéant, nationales
2.	Élaboration de plans d'action nationaux (PAN) sur le YPS en accord avec le Cadre continental et les politiques nationales de jeunesse. Cela comprendra	*25 pour cent des États membres élaborent des PAN dirigés et centrés sur les jeunes sur le YPS	*50 pour cent des États membres élaborent des PAN dirigés et centrés sur les jeunes sur le YPS	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • Jeunes 	Les CER/MR concernés et la CUA doivent fournir un soutien technique et financier

¹ Cette matrice sera mise à jour chaque année pour refléter les réalités de la mise en œuvre

	l'organisation au plan national de dialogues/consultations sur la jeunesse sur les modalités d'élaboration des PAN et leur contenu principal				
3.	Plaidoyer pour la mise en œuvre des PAN, y compris la participation des jeunes au processus de prise de décision comme le sommet de l'UA/CER/MR, les conseils de sécurité nationaux, etc., la nomination/élection des jeunes à des postes clés/statutaires de paix et de sécurité, les fonctions électives. Nomination/désignation par les États membres d'un point focal national sur le YPS et soutien politique aux jeunes ambassadeurs africains pour la paix (AYAP) participation à des réunions de haut niveau au niveau de l'UA, des CER et des MR	*20 % des États membres mettent en œuvre les PAN * Au moins 25 jeunes occupant des postes décisionnels clés/statutaires ainsi que des postes électifs dans le domaine de la paix et de la sécurité aux niveaux national, régional et continental	*40 des États membres mettent en œuvre les PAN * Au moins 50 jeunes occupant des postes décisionnels clés/statutaires ainsi que des postes électifs dans le domaine de la paix et de la sécurité aux niveaux national, régional et continental	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • CER/MR • CUA 	Nous sommes conscients des difficultés qui peuvent surgir lors de la mise en œuvre
4.	Renforcement des capacités ² en matière de jeunesse, de paix et de sécurité pour les hauts fonctionnaires et pour les jeunes - femmes et hommes, y compris les personnes déplacées et les jeunes vivant avec un handicap	Au moins 250 personnes, en particulier des jeunes, ont acquis des compétences en matière de leadership et de consolidation de la paix	Au moins 750 jeunes ont acquis des compétences en matière de leadership et de consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • CER/MR • CUA 	

² Le renforcement des capacités dans le contexte de cette matrice comprend les dialogues intergénérationnels, le partage d'expérience, les programmes de mentorat et d'échange, l'apprentissage par les pairs ainsi que la formation sur mesure

	(PLWD) - en matière de leadership et de processus de consolidation de la paix. Cela devrait inclure un réseau de conseillers en matière de YPS aux niveaux national, régional et continental				
--	--	--	--	--	--

Résultat 2 - Prévention: Contribution renforcée des jeunes aux efforts de prévention des conflits et de médiation aux niveaux national, régional et continental

5.	Renforcement des capacités des jeunes - femmes et hommes, y compris les personnes déplacées et les personnes vivant avec un handicap - en matière d'alerte précoce, de prévention des conflits et de médiation	* Au moins 500 jeunes sont formés à la prévention des conflits et aux stratégies de médiation	Au moins 1000 jeunes sont formés à la prévention des conflits et aux stratégies de médiation	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • CER/MR • CUA 	
6.	Soutenir la mise en œuvre d'initiatives de prévention des conflits menées par les jeunes (notamment contre les discours de haine, le terrorisme et l'extrémisme violent, les idéologies génocidaires, les conflits locaux et naturels, etc.) et les initiatives de médiation comme faisant partie des contributions pour faire taire les armes	* Au moins 50 (5 par région) groupes dirigés par des jeunes soutenus pour mettre en œuvre des efforts concrets de prévention des conflits et de médiation	* Au moins 100 (10 par région) groupes dirigés par des jeunes soutenus pour mettre en œuvre des efforts concrets de prévention des conflits et de médiation	<ul style="list-style-type: none"> • CER/MR • CUA • Jeunes • États membres • 	Les CER/MR et l'UA doivent mobiliser des ressources pour apporter un soutien financier, matériel et technique aux programmes menés par les jeunes
7.	Soutenir la mise en œuvre des projets régionaux du YPS, notamment les possibilités de formation	* Au moins 100 jeunes ont été formés et soutenus pour entreprendre des	* Au moins 200 jeunes ont été formés et soutenus pour entreprendre des	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • Jeunes 	En collaboration avec les services compétents de la CUA et des CER/MR et

	professionnelle et d'autonomisation des jeunes afin de réduire leur vulnérabilité à l'exploitation, à la manipulation, à la radicalisation et au recrutement par des groupes extrémistes, criminels et armés, ce qui contribuera à faire taire les armes	activités génératrices de revenus et d'opportunités de subsistance	activités génératrices de revenus et d'opportunités de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> • États membres 	les membres concernés Les États, apportent des compétences et mobilisent des ressources pour soutenir le démarrage de leur entreprise.
8.	Soutenir la révision des programmes d'enseignement pour y inclure l'éducation à la paix et transmettre des valeurs et des compétences qui favorisent la pensée critique, le pluralisme, la coexistence et la paix.	*5% Les États membres revoient et élaborent le programme d'éducation à la paix	10% Les États membres revoient et élaborent le programme d'éducation à la paix	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • CER/MR • UA 	Apporter un soutien technique aux États membres

Résultat 3 - Protection: Protection renforcée des jeunes dans les situations de paix, de conflit et post conflit

9.	Renforcement des capacités des jeunes - femmes et hommes, y compris les personnes déplacées et les personnes vivant avec un handicap - en matière de droit international humanitaire (DIH) et de droit international des droits de l'homme (DIDH)	* Au moins 250 jeunes sont formés au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme	* Au moins 750 jeunes sont formés au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • OHCHR/Red Cross • Jeunes 	La CUA et les CER/MR doivent collaborer avec le HCR, la Croix-Rouge et les parties prenantes concernées pour assurer la formation
10.	Plaider et collaborer avec les parties prenantes concernées afin de mettre en place des mesures de sécurité spéciales pour les jeunes, en particulier ceux qui vivent dans des situations de conflit ou d'après-conflit et ceux qui se trouvent dans des	* Au moins 10 mesures de sécurité spéciales établies et mises en œuvre pour la protection des jeunes dans les situations de conflit et de post conflit	* Au moins 20 mesures de sécurité spéciales établies et mises en œuvre pour la protection des jeunes dans les situations de conflit et de post conflit	<ul style="list-style-type: none"> • États membres • Agences en charge de la sécurité 	La CUA et les CER/MR doivent collaborer avec les agences de sécurité concernées pour promouvoir des mesures de sécurité adéquates pour les

	camps de déplacés, afin de prévenir la violence sexuelle et sexiste			<ul style="list-style-type: none"> • CER/MR • Jeunes 	jeunes dans les camps de déplacés
11.	Élaborer un protocole continental et des procédures opérationnelles standard (SoP) pour la protection des jeunes artisans de la paix sur le continent afin de faciliter la production de rapports par les États membres sur le respect des SoP	Au moins 5 États membres signent, ratifient et rendent compte du protocole pour la protection des jeunes artisans de la paix	Au moins 10 États membres signent, ratifient et rendent compte du protocole pour la protection des jeunes artisans de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • Jeunes 	
Résultat 4 – Partenariat et Coordination : Coordination améliorée et collaboration entre les jeunes et les acteurs concernés en matière de planification, de mise en œuvre et d'évaluation					
12.	Développement, promotion et mise en œuvre d'une stratégie de communication pour orienter l'engagement entre les parties prenantes concernées (CUA, CER/MR, États membres, Jeunesse et autres partenaires de développement) et les jeunes. Explorer les efforts concertés pour projeter les contributions positives de la jeunesse à la paix et à la sécurité	* Au moins 20 % des partenaires connaissent et mettent en œuvre la stratégie de communication	* Au moins 40 % des partenaires connaissent et mettent en œuvre la stratégie de communication	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • 	
13.	Développement d'une boîte à outils continentale/de lignes directrices pour l'éducation à la paix et promotion de sa mise en œuvre dans les écoles et espaces formels et informels	*10 % des États membres adoptent et mettent en œuvre l'éducation à la paix dans les programmes scolaires et les espaces informels	*30 % des États membres adoptent et mettent en œuvre l'éducation à la paix dans les programmes scolaires et les espaces informels	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • Jeunes 	Les départements de la CUA, les CER, les MR et les OSC concernés doivent collaborer à l'élaboration de la boîte à outils

14.	Campagnes de sensibilisation comprenant l'utilisation des médias sociaux et traditionnels contre les discours de haine et les idéologies génocidaires dans le cadre des contributions visant à faire taire les armes	* Au moins 5 campagnes de sensibilisation régionales et 10 nationales	*At Au moins 10 campagnes de sensibilisation régionales et 20 nationales	<ul style="list-style-type: none"> • CER/MR • États membres • CUA • Jeunes 	
15.	Renforcement des capacités des jeunes - femmes et hommes, y compris les personnes déplacées et les personnes vivant avec un handicap - en matière de conception, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes de consolidation de la paix.	Au moins 300 jeunes formés à la conception et à la mise en œuvre de programmes de consolidation de la paix	Au moins 750 jeunes formés à la conception et à la mise en œuvre de programmes de consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • 	
16.	Réunions de coordination et de planification conjointe sur le YPS entre la CUA, les RECS/RM, les États membres, le secteur privé et les médias en vue de renforcer les efforts visant à faire taire les armes	Au moins 10 réunions de coordination et de planification conjointe tenues avec les parties prenantes concernées	Au moins 20 réunions de coordination et de planification conjointe tenues avec les parties prenantes concernées	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • Jeunes • Secteur privé • Média 	
17.	Plaidoyer en faveur d'un soutien financier, politique et technique accru pour le YPS	* Au moins 20 % des financements pris en charge par l'UA ; ainsi qu'un soutien politique et technique aux programmes Jeunesse	* Au moins 40 % des financements pris en charge par l'UA ; ainsi qu'un soutien politique et technique aux programmes Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres 	

18.	Popularisation et reconnaissance des contributions des jeunes à la paix et à la sécurité, notamment par l'attribution de prix annuels aux jeunes bâtisseurs de la paix et engagement des médias	* Collaboration avec au moins 10 agences de médias pour mettre en exergue les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité * 25 jeunes reconnus et récompensés pour leurs contributions	* La collaboration avec la plupart des plateformes médiatiques continentales permet de promouvoir et de mettre en valeur les contributions des jeunes à la paix et à la sécurité * 50 jeunes reconnus et récompensés pour leurs contributions	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • Jeunes 	
19.	Production de rapports périodiques sur la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité ainsi que sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du cadre continental du YPS	* Production et diffusion de rapports périodiques, dont 5 rapports annuels au CPS sur les contributions des jeunes et l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre du YPS	* Production et diffusion de rapports périodiques, dont 10 rapports annuels au CPS sur les contributions des jeunes et l'état d'avancement de la mise en œuvre du cadre du YPS	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • 	
20.	Institutionnaliser les champions du programme du YPS aux niveaux continental, régional et national	* Au moins deux champions ont chacun identifié et dirigé le programme du YPS aux niveaux national, régional et continental	* Au moins cinq champions ont chacun identifié et dirigé le programme du YPS aux niveaux national, régional et continental	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • Jeunes 	Discuter avec les points focaux nationaux/régionaux sur le YPS pour identifier les champions

Résultat 5 - Désengagement et réintégration : Politiques et programmes de DDR/RSS, de reconstruction et de stabilisation sensibles aux besoins des jeunes renforcés

21.	Plaidoyer pour le développement et/ou la révision des politiques, législations et programmes de DDR/RSS ainsi que pour la reconstruction et la stabilisation qui tiennent compte des besoins des jeunes	* Au moins 5 politiques nationales, régionales ou continentales développées ou révisées pour intégrer les questions sensibles aux jeunes sur le DDR/RSS, la reconstruction et la stabilisation	* Au moins 5 politiques nationales, régionales ou continentales développées ou révisées pour intégrer les questions sensibles aux jeunes sur le DDR/RSS, la reconstruction et la stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres 	
22.	Renforcement des capacités des jeunes - femmes et hommes, y compris les personnes déplacées et les personnes vivant avec un handicap, en matière de DDR/RSS, de reconstruction et de stabilisation	Au moins 250 jeunes formés sur le DDR/SSR, la reconstruction ainsi que les efforts de stabilisation	Au moins 750 jeunes formés sur le DDR/SSR, la reconstruction ainsi que les efforts de stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • 	
23.	Soutenir la mise en œuvre d'actions de DDR/SSR menées par les jeunes, de reconstruction et de stabilisation post-conflit, telles que le plaidoyer et la collaboration avec les parties prenantes en matière de DDR/SSR, les conseils post-traumatiques, le soutien psychosocial, ainsi que le renforcement de la justice pour mineurs et des services correctionnels	Au moins 30 programmes dirigés et centrés sur les jeunes sont soutenus	Au moins 60 programmes dirigés et centrés sur les jeunes sont soutenus	<ul style="list-style-type: none"> • CUA • CER/MR • États membres • 	